Conseil Portuaire d'Asques
Mairie 33240 ASQUES
Tel: 05.57.58.15.72
asquesmairie@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION AU PONTON

Les places au ponton seront attribuées dans l'ordre d'arrivée du courrier.

Les demandes non satisfaites seront mises sur liste d'attente.

Joindre obligatoirement l'attestation d'assurance du bateau et copie de la licence de pêche pour la saison d'hiver

Les demandes incomplètes ne seront pas examinées par le Conseil Portuaire

Nom du demandeur :

Nom du propriétaire :

Adresse :
Téléphone :

Mail :

Nom du bateau :
Voile [ ] moteur [ ] fifty [ ] {1}

Constructeur :
Longueur ..... largeur.....

Durée du séjour : {1}

. Saison bateau de plaisance : 1er juin au 30 novembre [ ]

. Saison barque de pêche : 1er janvier au 15 mai [ ]

. Mensuel (préciser les dates) : [ ]

. Semaine :

Date :

Signature :

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE :
Mairie d'Asques - Conseil Portuaire - 95 rue de l'école 33240 ASQUES
ou par mail ; asquesmairie@orange.fr

{1} cocher la case correspondante